



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17272>

Département(s) de publication : **69, 42**

Annonce n° **24-17272**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune Amplepuis

Correspondant : PONTET René, Maire

Adresse : 9 place de l'hôtel de ville, 69550 AMPLEPUIS

Coordonnées :

Téléphone : 0474893024

Télécopieur : 0474890856

Courriel : secretariat@amplepuis.fr

Adresse internet : <http://www.amplepuis.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre de l'opération de désamiantage et démolition d'un ex-site industriel Gerflor à Amplepuis

Lieu d'exécution : 103 Chemin de Bagatelle, 69550 AMPLEPUIS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le site objet de la mission est l'ex-site industriel GERFLOR, situé en périphérie Sud de la commune d'Amplepuis, desservie par le chemin de Bagatelle sur sa partie Ouest. Il s'agit d'une friche industrielle, composée de plusieurs bâtiments, destinés à être démolis. Le présent marché concerne la mission de maîtrise d'oeuvre de l'opération de désamiantage et démolition d'un ex-site industriel Gerflor à Amplepuis. L'opération relève de la loi MOP no 85-704 du 12 juillet 1985 et du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993. Il s'agit d'une mission de type Bâtiment - Démolition

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le contenu des missions est le suivant :
Éléments de mission de base : - avant-projet sommaire (APS), - avant-projet définitif (APD), - études de projet (PRO), - assistance du maître d'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux (ACT), - études d'exécution et de synthèse (EXE), - direction de l'exécution des contrats de travaux (DET), - assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR)
Missions complémentaires : - mission DIAG - élaboration et dépôt du dossier de permis de démolir - mission ordonnancement, coordination et pilotage du chantier (OPC)
Période d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre : - Phase étude et consultation des entreprises du mois d'avril à juillet 2024 (délai 4

mois) - Phase travaux du mois de septembre 2024 au mois avril 2025 (délai de 8 mois y compris 1 mois de préparation)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : les crédits sont inscrits au budget principal de la Commune d'AMPLEPUIIS à l'opération d'équipement N°95

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Cette forme de groupement est imposée pour le bon suivi et la bonne exécution du marché, de l'opération et du chantier. Il est demandé que l'architecte soit le mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre présenté. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024MOEDEMOLGERFLOR

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK26 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 01/03/2024 à 17:00 Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Le chiffrage de la mission qui fait l'objet du marché nécessite une bonne connaissance du territoire afin d'en déceler l'ensemble des problématiques et par conséquent le temps et les moyens nécessaires à déployer pour mener à bien cette étude. Une visite est obligatoire. Les conditions de visites sont les suivantes : Elle aura lieu le 16 /02/2024 à 9h30 et le 19/02/2024 à 10h30, le lieu de rendez-vous est fixé Mairie 9 Place de l'Hôtel de Ville - 69550 AMPLEPUI. Les candidats devront confirmer leur présence par mail à l'adresse : mpatet@amplepuis.fr Les visites seront collectives

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024